



MAIRIE
DE
POUZOLLES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

0 1 3 - 2 0 2 6

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT
AU SYNDICAT HERAULT ENERGIES

L'an DEUX MILLE VINGT SIX, le 31 mars, à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Julien IZARD, Maire de POUZOLLES.

Présents : IZARD Julien, ALMES Bernard, BAU Sébastien, BELLET Odile, BONAVIDA Claude, CAZALS Christophe, CROS Monique, LYAUDET Philippe, MARCO Claude, MEYNARD Laëticia, PELLIER Emmanuelle, RICARD Caroline, SERYES GAY Marie-Odile, TRICHOT Christelle,

Absents excusés : MAS Bernard.

Procuration : MAS Bernard à IZARD Julien.

Secrétaire de séance : BONAVIDA Claude

Convocation en date du 24 mars 2026

Membres en exercice : 15 - Présents : 14 - Votants : 15 - Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'un représentant doit être désigné pour représenter la commune auprès du syndicat HERAULT ENERGIES.

Il propose Monsieur ALMES Bernard, Adjoint chargé des travaux.

Il demande au Conseil de bien vouloir en délibérer

Le conseil municipal, après avoir entendu la proposition de Monsieur le maire et après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** Monsieur ALMES Bernard pour représenter la commune de Pouzolles auprès du Syndicat Hérault Energies à compter de ce jour.
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches et les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jour, mois en an susdits.

Le secrétaire,

Claude BONAVIDA

Le Maire,

Julien IZARD

